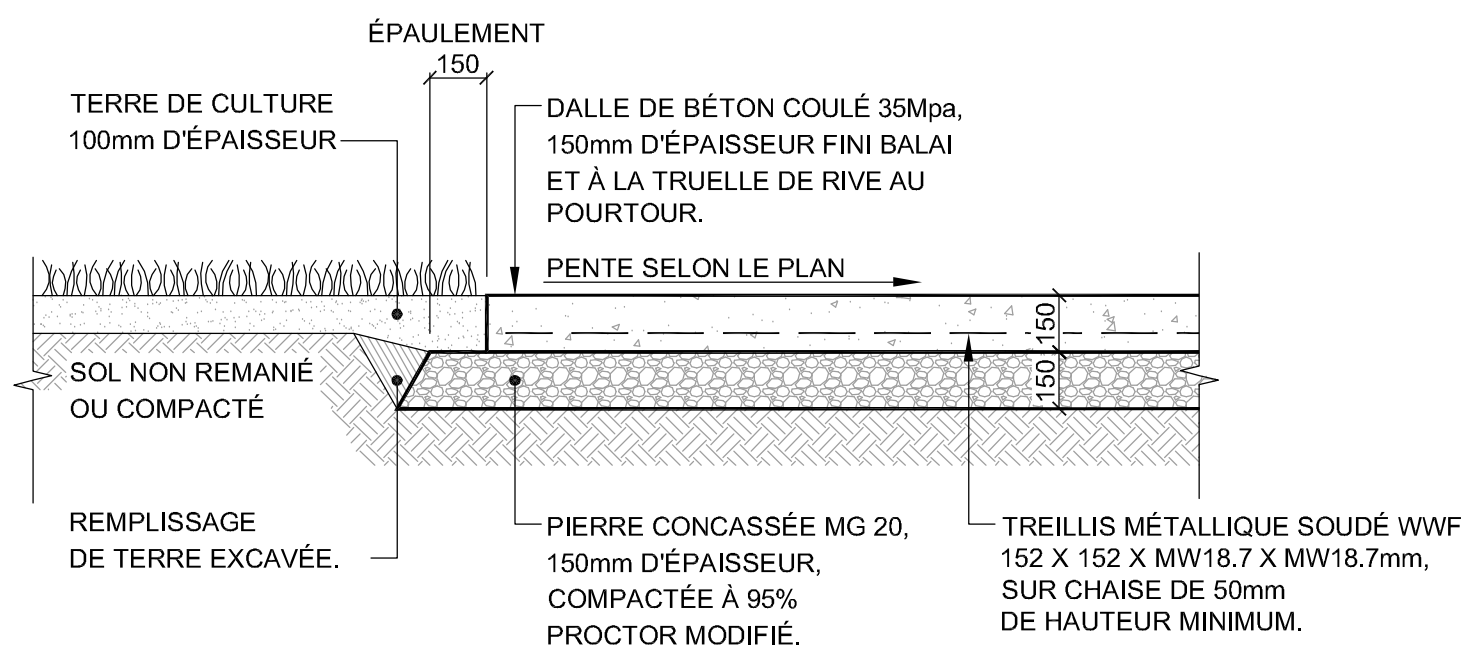
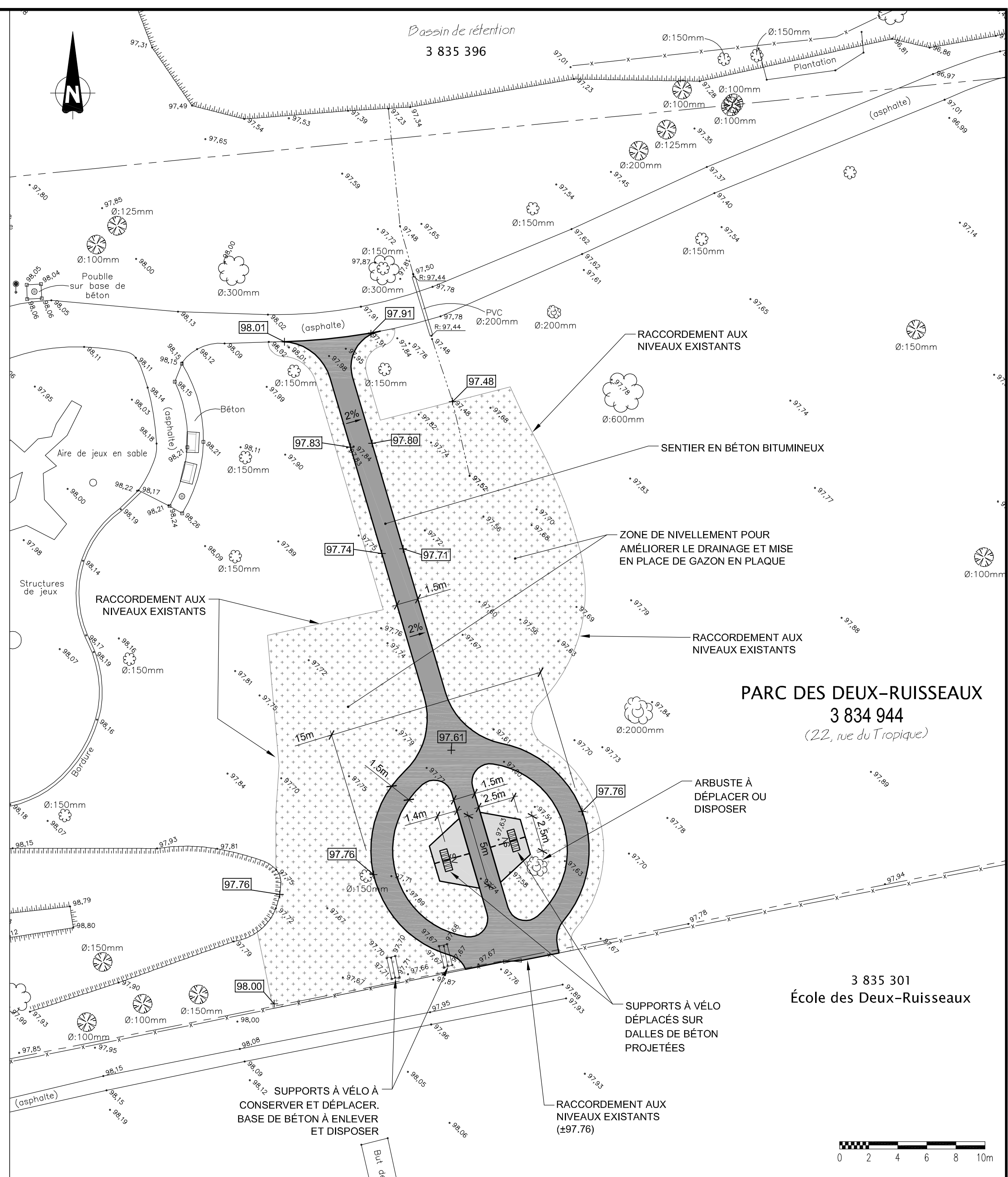


**A SENTIER PIÉTONNIER**  
ÉCHELLE : AUCUNE



**B DALLE DE BÉTON TYPE (PLACETTE ET MOBILIER)**  
ÉCHELLE : AUCUNE



- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT DES LIEUX;  
 - LA VILLE NE FOURNIRA PAS DE PLAN D'IMPLANTATION AVEC DES COORDONNÉES X-Y;  
 - LA VILLE FOURNIRA LE PLAN "DWG" À L'ENTREPRENEUR;  
 - L'IMPLANTATION DEVRA ÊTRE VALIDÉE AVEC LE REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE GATINEAU;  
 - LES ÉLÉMENTS INDICQUÉS SUR CE PLAN SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT ET NE PEUVENT ÊTRE GARANTIS COMPLETS NI EXACTS QUANT À LEUR PRÉSENCE ET LEUR POSITIONNEMENT. LES INFORMATIONS APPARAISSANT SUR LES PLANS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES SUR PLACE;  
 - LES UNITÉS UTILISÉES SONT CEUX DU SYSTÈME INTERNATIONAL MÉTRIQUE. LES UNITÉS DES PLANS SONT EN MÈTRE SAUF POUR LES DÉTAILS QUI SONT EN MILLIMÈTRE, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES.



PARC DES DEUX-RUISSEAUX AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER		
DATE:	30 JUN 2016	ÉCHELLE: 1:200
RÉVISÉ:		PROJET:
DESSINÉ PAR:	T. LUCAS	PLAN No:
PRÉPARÉ PAR:	J. LAROCHE	CRO-16-282